



Rechercher sur le site

OK

À SUIVRE

Film anti-islam

Vote des étrangers

Kate Middleton

BB Brunes

Ligue des Champions

BOOST YOURSELF*

SIXT
location de voitures

*Boostez-vous

À LA UNE

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

POLITIQUE

ECONOMIE

AUTO

INTERNATIONAL

MÉDIAS & PEOPLE

EN

Actualité >

Archives

Clichy

Chauffage urbain : une commission enfin sur pied

10.12.2009

Alors que la chambre régionale des comptes s'apprête à remettre son rapport, la ville s'organise pour gérer l'épineux dossier du chauffage urbain de Clichy. Mardi soir, les élus de droite comme de gauche ont créé une commission d'information et d'évaluation pour tenter d'y voir plus clair dans cette affaire. « C'est une bonne initiative, réagit Rémi Muzeau, conseiller municipal divers droite. Nous disposons maintenant d'un nouvel outil pour suivre l'avancement des procédures et faire baisser le coût du chauffage qui est prohibitif à Clichy. » Depuis 1965, la SDCC (Société de chauffage de Clichy), fournit de la vapeur d'eau pour chauffer les bâtiments municipaux, certains équipements publics comme les hôpitaux, ou encore les 3 800 logements HLM gérés par l'office public de l'habitat de Clichy. Mais depuis le début des années 2000, cette filiale de Suez est dans le collimateur. Les différents cabinets d'expertise saisis par la mairie ont montré que les tarifs pratiqués sur Clichy sont exorbitants : la facture des Clichois est deux fois plus élevée que celle des Levalloisiens alors que l'énergie provient de la même source ! Le dernier expert mandaté par la mairie est allé plus loin encore, en évaluant à 19 millions d'euros le trop-perçu pour le chauffage des bâtiments communaux. Forte de ses éléments, la ville a saisi la justice. Mais l'élu (PC) Guy Schmaus réclamait aussi la création d'une commission d'information et d'évaluation du chauffage. « Aujourd'hui, c'est un succès, se félicite le conseiller municipal. Mais la bataille n'a pas été gagnée sans mal. Il a fallu que les locataires descendent dans la rue en novembre pour manifester contre les régulations de charges à la fois erronées et exorbitantes pour qu'on obtienne gain de cause. » Trouver d'éventuelles compensations La commission sera composée de six élus titulaires et d'autant de suppléants, ainsi que de représentants des amicales des locataires, des copropriétaires, des bailleurs sociaux, d'une personnalité engagée dans le développement durable et d'établissements publics tels que l'hôpital Beaujon ou Gouin, ou encore les collègues. Tous les groupes politiques seront représentés. Elle sera chargée de se pencher sur le prix de la vapeur fourni aux Clichois par la SDCC, et de trouver d'éventuelles compensations aux consommateurs pour les préjudices subis depuis plusieurs années. Elle devra aussi réfléchir sur d'autres modes d'énergie, notamment sur la filière du chauffage au bois.

Le Parisien

Cet article a été publié dans la rubrique Clichy

